L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) vous informe de la mise en ligne de la publication « Référentiel de compétences en système d'information»

.

En téléchargement sur le site, ce référentiel décrit les activités dans le domaine des systèmes d'information ainsi que les compétences nécessaires pour les réaliser de façon satisfaisante. Il concerne à la fois les métiers du système d'information proprement dits et les métiers utilisateurs du SI. Pour l'établissement de santé, cet inventaire des compétences SI est la première étape dans l'élaboration d'un plan de développement des compétences. Il constitue un véritable outil pour les Directions des ressources humaines (DRH) et les Directions des systèmes d'information (DSI) des établissements de santé. Ces travaux peuvent aussi être lus et utilisés par le secteur médico-social

.

Ils vous en parlent

« Dans les établissements de santé, l'utilisation des nouvelles technologies révolutionne donc les organisations, ce qui a des conséquences importantes sur les compétences nécessaires. Ce référentiel mérite d'être diffusé largement et les professionnels des RH et des SI doivent se l'approprier au mieux. » Céline DUGAST, Directrice du Centre hospitalier de Wissembourg

« Un tel document a un double mérite : il permet de clarifier les rôles au sein de la DSI mais aussi de formaliser cette répartition des rôles entre la DSI et les utilisateurs. » Patrice Anota, responsable des systèmes d'information au CHU d'Angers